



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

OFFRE D'EMPLOI

Le Pôle Jeunes de l'APSA RECRUTE :

2 EDUCATEURS(TRICES) SPECIALISE(E)S – H/F

2 CDI à temps plein

Postes à pourvoir à compter du 25/08/2025

Convention Collective Nationale de Travail des Etablissements et Services pour Personnes Inadaptées et Handicapées du 15 mars 1966

Faire acte de candidature (**CV et lettre de motivation**) auprès de :

Madame la Directrice du Pôle Jeunes de l'APSA

116, avenue de la Libération

86 000 POITIERS

cessha@a-p-s-a.org

Le Pôle Jeunes de l'APSA accueille 236 usagers entre 0 et 20 ans, porteurs de déficience sensorielle avec ou sans handicaps associés.

Il est composé des établissements suivants : CESSA, CESSHA, SEES, SESSAD, SSEFIS et CAMSP.

Vous intervenez sur deux établissements, le CESSHA (Centre d'Education Spécialisée pour enfants Sourds avec Handicaps Associés) et le CESSA (Centre d'Education Spécialisée pour enfants SourdAveugles) qui accueillent des enfants déficients sensoriels de 5 à 20 ans avec handicaps associés.



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

DESCRIPTION DE POSTE :

- Accompagnement des enfants et adolescents accueillis dans les actes de la vie quotidienne
- Rédaction et suivi de projets personnalisés des jeunes accueillis en veillant au respect de l'autodétermination et la prise en compte des besoins individuels
- Communication régulière avec les familles
- Participation / Animation d'ateliers éducatifs et/ou accompagnement en classe
- Mise en place d'actions visant le développement de l'autonomie, de la socialisation et de la communication des jeunes
- Travail en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et en transversalité avec les autres établissements et services du Pôle Jeunes
- Internat de semaine : 2 soirées par semaine – Rythme vacances scolaires
- Mettre en œuvre le projet associatif et le projet d'établissement
- Contribuer à la transversalité des prestations offertes aux usagers au niveau du Pôle Jeunes
- Travailler en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et en transversalité avec les autres établissements et services du Pôle Jeunes de l'APSA

PROFIL :

Titulaire du diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé

La maîtrise de la LSF serait un plus

Permis de conduire B exigé

Capacités organisationnelles, rédactionnelles et relationnelles

REMUNERATION : Barème de la Convention Collective 1966, selon ancienneté

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 10/07/2025